

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**GRILLE HORAIRE 2<sup>ème</sup> DEGRE**  
**3<sup>ème</sup> année Transition Technique**



**TRANSITION TECHNIQUE EDUCATION PHYSIQUE**

Change d'établissement en 2021-2022

Tout en offrant une **formation commune identique à l'enseignement général**, l'option éducation physique (8 heures d'éducation physique) développe :

- le savoir-être : prise en charge autonome de son activité physique, coopération, fair-play, etc.
- le savoir-faire : maîtrise des techniques spécifiques,
- le savoir : formation théorique en interdisciplinarité (analyse du mouvement, hygiène, anatomie et physiologie).

Ce qui importe d'abord, c'est **l'engagement personnel de l'élève** dans les disciplines sportives abordées.

**La finalité de cette option reste scolaire avant d'être sportive.**

Les 4 axes sportifs sont exercés : éducation à la santé, expression, sécurité, sport collectif.

<b>FORMATION COMMUNE</b>	<b>20h</b>
Français	5h
Mathématiques	5h
Langue moderne I anglais	4h
Histoire	2h
Géographie	2h
Religion	2h
<b>FORMATION OPTIONNELLE OBLIGATOIRE</b>	<b>11h ou 14h</b>
Education physique	8h
Sciences 3h ou sciences 5h (+ 1h d'AC laboratoire de sciences appliquées)	3h ou 6h
<b>ACTIVITES COMPLEMENTAIRES</b>	<b>2h</b>
Expression corporelle et techniques du mouvement	1h
Gestion du projet personnel (éducation à la santé/ premiers soins : BEPS/ semaine santé)	1h
	<b>33 ou 36h</b>

Date : Le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Signature de l'élève

Signature(s) du (ou des) responsable(s)

Document à remettre au secrétariat pour le **15 mai 2020** au plus tard